

La palette végétale (non exhaustive)

Arbres ayant une frondaison* la plus courte possible afin d'éviter l'ombrage au début du printemps et à la fin de l'automne.

– Flore locale :

– **Noyer commun** : arbre à port globuleux de 10m de hauteur environ, répulsif pour les insectes. Frondaison* plus courte que la majorité des arbres.

– **Frêne commun** : arbre élancé d'une quinzaine de mètres de hauteur et à frondaison* assez réduite. Bois souple permettant de mieux résister aux coups de vents.

– Flore ornementale :

– **Magnolia** : arbre à port globuleux de 4 à 5 m de hauteur environ. Frondaison tardive en raison de sa floraison printanière retardant l'apparition du feuillage.

– **Paulownia** : arbre à port globuleux de 10m de hauteur environ, frondaison* tardive en raison de sa floraison printanière retardant l'apparition du feuillage. Ombre forte liée à un feuillage épais et à des feuilles de grandes tailles.

– **Catalpa** : arbre ressemblant au paulownia dans sa forme, son feuillage. Cependant, la floraison blanche est estivale et laisse apparaître un feuillage plus précoce.

*Glossaire

– **Frondaison** : époque où poussent les feuilles des arbres.

– **Corridor écologique** : nom désignant un milieu reliant entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces (habitats, sites de reproduction, etc.).

– **Trame verte** : réseau plus ou moins connecté d'espaces verts permettant à la faune de circuler facilement sans rencontrer d'obstacles forts type réseau routier.

⚠ Attention !

– Dans les sols constitués **principalement d'argile**, la sécheresse provoque des crevasses liées au retrait de l'eau. Celles-ci peuvent engendrer des fissures dans les bâtiments. L'arbre, par son absorption racinaire, **peut alors aggraver** la situation.

– Les plantations devront **respecter les règles d'urbanisme** afin de ne pas provoquer de **nuisances pour le voisinage**.

A savoir

«Un arbre feuillu intercepte une partie du rayonnement solaire, procurant une ombre protectrice et apporte une fraîcheur, grâce à l'évapotranspiration.

Il peut émettre jusqu'à **400 litres d'eau par jour**, ce qui représente une puissance de refroidissement équivalente à **5 climatiseurs pendant 20 heures.**»

Extrait du colloque du CERTU

A tout moment, je pense à prendre conseil

Pour tout conseil, vous pouvez vous adresser au CAUE :

– **CAUE 54** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle

tél : 03 83 94 51 78
www.caue54.com

Je peux aussi obtenir des informations

Pour toute information, vous pouvez consulter l'un des services suivants :

– **LPO 54** : Ligue de protection des oiseaux de Meurthe-et-Moselle

www.lpo-meurthe-et-moselle.fr

– **SCHN** : Société centrale d'horticulture de Nancy

www.schn.fr

– **PNRL** : Parc naturel régional de Lorraine

www.pnr-lorraine.com

– **adm 54** : Association des maires de Meurthe-et-Moselle

www.adm54.asso.fr



L'arbre

L'art et la manière
d'associer le végétal et les bâtiments
dans une recherche de confort thermique



Photos : CAUE 54, Dessins et impression : PealCoom, Plaque éditée par le CAUE de Meurthe-et-Moselle - Juin 2010

Le dérèglement climatique se traduit aussi en été par des périodes de canicule de plus en plus fréquentes.

De plus, le réchauffement climatique estival est amplifié dans les villes par l'**effet d'ilôt de chaleur urbain** : les températures mesurées en ville sont supérieures de plusieurs degrés à celles de la campagne environnante.

En redonnant une place plus grande au végétal, vous pouvez contribuer à une amélioration du confort thermique, de la biodiversité, de la qualité de l'air et du cadre de vie.

> L'arbre isolé

L'arbre isolé, planté à proximité du bâtiment, forme un ombrage sur celui-ci.

Ainsi, il rafraîchit l'air et permet d'éviter le rayonnement solaire sur les parties vitrées et sur les murs (qui stockent la chaleur).



Nancy

⚠ Attention !

L'ombre portée de l'arbre sur le bâtiment peut compromettre l'efficacité des panneaux solaires et photovoltaïques.

> Le rideau d'arbres

Le rideau d'arbres (alignement planté proche de la façade) permet d'augmenter fortement la surface ombragée, améliorant considérablement son efficacité.

On sera attentif à préserver la lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment avec des feuillages caducs et une épaisseur réduite du rideau végétal (maximum 2 m).

Contrairement à l'arbre isolé, cette implantation rapprochée de la façade permet l'usage de panneaux solaires et photovoltaïques en toiture ou en casquette au dessus du rideau d'arbres.

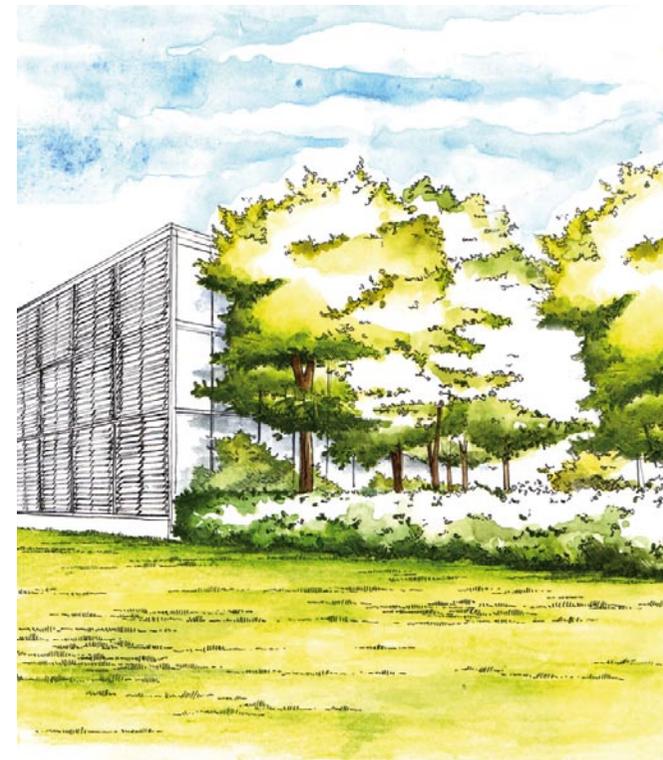


Poiniers palissés à Heillecourt

> Le bosquet devant le bâtiment

L'épaisseur de la végétation permet d'augmenter l'effet de rafraîchissement de l'air aux abords du bâtiment. Une ventilation par ouverture des fenêtres est donc possible en pleine journée ensoleillée, y compris lors de canicule.

Le bosquet participe aussi à la création de corridor écologique* et peut faire partie d'une trame verte*.



⚠ Attention !

La densité d'arbres même à feuillage caduc peut réduire la lumière intérieure du bâtiment. Cette réduction pourra être compensée par des surfaces vitrées importantes ou un recul des plantations.